



SAISON 2021/2022

# DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

Paris Ensemble

## JOURNAL NUMÉRIQUE N°4

*jeudi 14 octobre*



Bienvenue à toutes les équipes Parisiennes

- 150 clubs
- 17 900 licenciés et licenciées



### Événements

Réservez votre  
**SAMEDI 27 NOVEMBRE 2021**, tous les clubs sont invités à l'Assemblée Générale qui se tiendra à 9h. (lieu à définir)

### Commissions de la semaine

- Commission CDPME du 11/10/21
- Commission SR du 11/10
- Commission d'Organisation des Compétitions du 12/10/21
- Commission des Développement/ Sponsoring du 14/10/21

### Sommaire

- Informations
- Procès-verbaux
- Formations
- Annexes

### Contacts

Nous sommes à votre entière disposition du lundi au Vendredi de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Adresse:  
DISTRICT 75 DE FOOTBALL  
6, avenue Joseph Bédier  
75013 Paris

Téléphone : 01.88.61.98.40  
Mail: [secretariat@district75foot.fr](mailto:secretariat@district75foot.fr)  
Site internet :  
<https://district75foot.fff.fr>



**SAISON 2021/2022**

**DISTRICT PARISIEN DE  
FOOTBALL**

**Paris Ensemble**

# **INFORMATIONS**





# INFORMATIONS



ATTENTION !!

## Rappel à tous les clubs

**Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match, un sujet par mail et utiliser l'adresse officielle du club.**



Attention, si vous n'utilisez pas la FMI (feuille de match informatisée) ou que votre tablette ne fonctionne pas, prévoyez une feuille papier à remplir par les 2 équipes et l'arbitre.

Les feuilles de match sont à transmettre au secrétariat au plus vite par courrier, e-mail ou directement au siège du district 75, avant mardi 12h .



### ADRESSE :

DISTRICT 75 DE FOOTBALL  
6, AVENUE JOSEPH BEDIER - 75013 PARIS

TÉLÉPHONE : 01-88-61-98-40.

MAIL : [SECRETARIAT@DISTRICT75FOOT.FFF.FR](mailto:SECRETARIAT@DISTRICT75FOOT.FFF.FR)

SITE : <https://district75foot.fff.fr>

LUNDI au VENDREDI de 10h à 13h et de 14h à 18h.

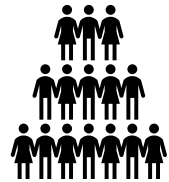




# DEVENEZ BÉNÉVOLE

## LE DISTRICT PARISIEN RECRUTE

- **Commission de Surveillance des Opérations Electorales**
  - **Commission d'Organisation des Compétitions**
    - **Commission Foot Féminin**
      - **Commission Futsal**
    - **Commission Foot d'Animation**
    - **Commission Foot Diversifié**
    - **Commission de Discipline**
  - **Commission Départementale d'Appel**
  - **Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes**
    - **Commission Statuts et Règlements**
  - **CDPME et Suivi des Désignations des Délégués**
    - **Commission Statut des Educateurs**
    - **Commission Formation des Bénévoles**
      - **Commission Statut Arbitrage**
    - **Commission Départementale de l'Arbitrage**
    - **Commission Développement et Sponsoring**
      - **Commission Médicale**
      - **Commission Technique**
    - **Commission Terrains et Equipements Sportifs**



Le District 75 est soucieux d'optimiser et de dynamiser son fonctionnement. Aussi, il est à la recherche de bénévoles qui ont vocation à s'investir dans l'une de ses 18 commissions, rouages essentiels à la bonne gestion des affaires du football parisien.

Si vous souhaitez entrer dans une commission, merci d'envoyer votre candidature à [secretariat@district75foot.fff.fr](mailto:secretariat@district75foot.fff.fr)





SAISON 2021/2022

**DISTRICT PARISIEN DE  
FOOTBALL**

Paris Ensemble

# FORMATIONS

**Éducateurs  
&  
Éducatrices**

**Dirigeants  
&  
Dirigeantes**

**Arbitres  
Masculins  
&  
féminins**





## FORMATIONS EDUCATEURS ET EDUCATRICES

**Le département technique, organise des modules CFF1 et CFF2**

**CFF1 module U9** : 25 et 26 octobre 2021

**CFF1 module U11** : 28 et 29 octobre 2021 *Ci-joint les lieux des formations*

**CFF2 module U13** : 2 et 3 novembre 2021

Vous retrouverez les modalités d'inscription des formations saison 2021/2022 sur le site de l'IR2F :

<https://paris-idf.fff.fr/formations/>

Pour toute question complémentaire sur le suivi administratif des formations et certifications, veuillez contacter **le correspondant IRFF** :  
Tél : 01 85 90 03 79 - Email : [formations@paris-idf.fff.fr](mailto:formations@paris-idf.fff.fr)

## FORMATIONS DIRIGEANTS ET DIRIGEANTES



Se connecter à l'adresse <https://paris-idf.fff.fr/inscriptions-formations/>

Cliquer sur le module, ou la catégorie, souhaité

« Consulter la liste des sessions », en bas de page

Choisir sa formation puis « Récupérer le dossier de candidature » à compléter

Cliquer sur « s'inscrire », afin de formaliser son inscription

## FORMATIONS INITIALES D'ARBITRAGE

Se connecter à l'adresse <https://paris-idf.fff.fr/inscriptions-formations/>

Cliquer sur le module, ou la catégorie, souhaité « Consulter la liste des sessions », en bas de page

Choisir sa formation puis « Récupérer le dossier de candidature » à compléter

Cliquer sur « s'inscrire », afin de formaliser son inscription



**Session 1** : 6, 7, 13 et 14 novembre 2021.

**Session 2** : 8, 9, 15 et 16 janvier 2022.

**Session 3** : 12, 13, 19 et 20 mars 2022.





SAISON 2021/2022

**DISTRICT PARISIEN DE  
FOOTBALL**

Paris Ensemble

# PROCÈS-VERBAUX

**CDPME**

**Statut  
&  
Règlements**

**Organisation  
des  
compétitions**

**Développement  
&  
Sponsoring**



## Commission C.D.P.M.E

### PROCES-VERBAL

Réunion du 11/10/2021

**Président** : M. Ezzeddine MASMOUDI

**Présents** : MM. Gaston GUENA – Jean François CHERUBIN

**Assiste** : M. Hamid BELMAHI

#### Ouverture de la séance à 20h10

### INFORMATIONS

Réception des deux équipes séniors convoquées par la CDPME. Chaque équipe s'est présentée avec son :

- Président ou son représentant ;
- L'entraîneur de l'équipe ;
- Le capitaine de l'équipe ;

La Commission s'est réunie dans le cadre de la préparation à cette rencontre. La réunion avait pour objectif de balayer tous les aspects relatifs à l'organisation.

La Commission a pris note des dispositions déjà prises par le club recevant et a formulé un certain nombre de préconisations pour cette rencontre.

Il sera désigné trois arbitres officiels et un délégué.

La séance est levée à 21h15.





## Commission Statut et Règlements

### PROCES-VERBAL

#### Réunion du 07/10/2021

**Président** : M. Gilles POSTERNAK

**Présents** : Mme Nathalie SEVENO – MM. Charles DELAUNEY, Olivier FOURRIER, Laurent BOUSSOULADE

**Absents** : MM. Nordine DJEDDI, Pierre-Edouard MORLET

### INFORMATIONS

LECTURE DES PV DE LA COC du 21/9 et du 28/9/2021

#### **Statut de l'arbitrage/mutation supplémentaire :**

La commission prend connaissance de la demande du PUC formulée avant le début des compétitions concernant la répartition des mutés supplémentaires,

Après en avoir délibéré la commission accorde au PUC : 1 muté en séniors garçon D1 et 1 muté en U14 garçon R2 pour la saison 2021/2022.

### Dossier n°1

#### **Match n°23404239 du 25/09/2021**

#### **U14 D1 - Solitaires FC / Seizièmes ES**

Hors la présence de Mme SEVENO

Considérant la réserve d'avant match portée sur la feuille de match informatisée par le Seizième ES concernant la qualification et ou la participation des joueurs Ismael NIAKATE, Jean Odon KITENGE et Edaly JABBIE du club de Solitaire FC au motif : licences enregistrées moins de 4 jours francs avant le jour de la rencontre,

Considérant l'appui de ses réserves transmis le 27 septembre par le président du club Seizième ES,

Considérant la consultation de FOOT2000 effectuée par la commission pour les 3 joueurs cités de Solitaire FC :

-NIAKATE Ismael - licence U13 enregistrée le 19/09/2021

-KITENGE Jean Odon – licence U14 enregistrée le 19/09/2021

-JABBIE Edaly - licence U13 enregistrée le 20/09/2021

**La commission décide que les 3 joueurs de Solitaires FC ont des licences enregistrées de plus de 4 jours francs avant la date de la rencontre [25 septembre 2021] et bien que recevable la réserve est non fondée, dit résultat acquis sur le terrain et transmet à la commission d'organisation pour homologation du résultat.**

*Cette décision de la Commission Départementale Statut et Règlements est susceptible d'appel auprès du Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et délai prévues à l'article 31 des RSG du District.*

**Dossier n°2****Match n°23409727 du 26/09/2021****Séniors D3.B - Pitray Olier Paris JSC / Couronnes OFC 2**

Considérant la réserve portée par le club de Couronnes OFC sur la feuille de match dans les délais réglementaires sur l'éventuelle non-homologation du terrain pour la dire recevable en la forme,

Considérant le mail de l'arbitre officiel de la rencontre confirmant les délais réglementaires de 45 minutes [A 16h10, le président de COURONNE OFC signalant à l'arbitre qu'il déposait une réserve sur l'homologation du terrain],

Considérant l'appui de ses réserves transmis le 27 septembre par le président du club Couronnes OFC,

Considérant qu'aucun document ne figure dans FOOT2000 sur l'homologation du terrain appartenant au club de Pitray Olier Paris JSC,

Considérant qu'aucune demande de dérogation n'a été faite à la commission compétente du district avant la date de la rencontre.

Par ces motifs et après en avoir délibéré, **la commission donne match perdu par pénalité à Pitray Olier Paris JSC [- 1 POINT, 0 BUT] pour en attribuer le gain à l'OFC COURONNES 3 [3 POINTS, 3 BUTS].**

*Cette décision de la Commission Départementale Statut et Règlements est susceptible d'appel auprès du Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et délai prévues à l'article 31 des RSG du District.*

**Dossier n°3****Match n°23930241 du 02/10/2021****U14 D4.A - Paris FC 4 / Couronnes OFC 3**

Hors les présences de MM. BOUSSOULADE et DELAUNEY

Considérant la réserve portée sur la feuille de match dans les délais réglementaires (45 minutes) sur l'éventuelle non-homologation du terrain DEJERINE 2 pour la dire recevable en la forme,

Considérant l'appui de ses réserves transmis le 4 octobre par le président du club Couronnes OFC,

Considérant que lors de la réunion de la CRTIS du mercredi 15 septembre le terrain n°2 du stade DEJERINE est classé au niveau T7 SYN jusqu'au 14/9/2031 (page2 du PV n°9 publié le 17 septembre),

Considérant que lors de la réunion de la CFTIS du jeudi 30 septembre 2021 le terrain n°2 du stade DEJERINE est classé T7 SYN jusqu'au 30/9/2031 (page 42 du PV n°2 publié le 7 octobre),

Par ces motifs et après en avoir délibéré, **la commission décide bien que recevable que la réserve est non fondée, dit résultat acquis sur le terrain et transmet à la commission d'organisation pour homologation du résultat.**

*Cette décision de la Commission Départementale Statut et Règlements est susceptible d'appel auprès du Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et délai prévues à l'article 31 des RSG du District.*



## Commission d'Organisation des Compétitions

### PROCES-VERBAL

#### Réunion du 12/10/2021

**Président** : M. Jean François CHERUBIN

**Présents** : MM. Didier DAKOURY – Arthur FLEURY – Anthony PINTO

**Assiste** : M. Hamid BELMAHI

*Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District*

### INFORMATIONS

#### Rappel à tous les clubs

*Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande: le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match et utiliser l'adresse officielle du club.*

*Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.*

### SENIORS

#### CHAMPIONNATS SENIORS

**Match n°23407250 : Couronnes OFC / Solitaires FC seniors D1 du 10/10/21.**

Courriel de Couronnes OFC du 06/10/21 demandant le report de la rencontre, motif : Travaux au stade Maryse Hilsz. La commission donne son accord et reporte la rencontre à une date ultérieure.

**Match n°23409733 : Couronnes OFC / AF Paris 18 seniors D3- B du 10/10/21**

Courriel de Couronnes OFC du 06/10/21 demandant le report de la rencontre, motif : Travaux au stade Maryse Hilsz. La commission donne son accord et reporte la rencontre à une date ultérieure.

**JEUNES****CHAMPIONNATS JEUNES****Championnat U14 D4.A**

Courriel de la DJS du 08/10/21 nous informant l'attribution d'un créneau horaire pour le club de Ternes PO à Paul Faber samedi à 15h00.

*La commission prend note et programme tous les matchs du Ternes PO à domicile à 15h00 au stade Paul Faber.*

**Championnat U14 D3 et D4.**

Courriel de Paris FC du 08/10/21 demandant une dérogation sur le classement du stade Déjerine.

*La commission accord la dérogation au club de Paris FC pour la saison 2021/2022.*

**Match n°23404927 : Antillais Paris 19 / Enfants de Passy U14 D2. B du 09/10/21.**

Courriel de Enfants de Passy du 10/10/21 et rapport des Antillais Paris 19 nous informant que le stade a été occupé par d'autres catégories (championnat féminine ligue).

*Après lecture des rapports des deux équipes, la commission décide : match à jouer à une date ultérieure.*

**Match n° 23930426 : Espérance Paris 19. 5 / RC Paris 10.2 U14.B du 02/10/21.**

Proposant de jouer cette rencontre le 11/11/21 à 13h00 au stade Jules Ladoumègue 2.

*La commission donne son accord sous réserve de l'accord du club adverse.*

**Championnat U14 D2 et D4.**

Courriel de RC Paris 10 du 12/10/21 demandant une dérogation de classement de terrain Louis Lumière 2 pour la saison 21/22.

*Hors présence de M. Anthony PINTO, la commission accorde la dérogation au club de RC Paris 10 pour la saison 2021/2022.*

**Match 23404254 : Nicolaïte Chaillot / ES 16<sup>ème</sup> U14 D1 du 16/10/21.**

Courriel de la Nicolaïte Chaillot du 12/10/21 demandant le report de la rencontre motif : un joueur a été testé Positif au COVID le lendemain de la rencontre et tous ses coéquipiers sont cas contact et sont tous isolés pendant 8 jours.

*Hors présence de M. Jean François CHERUBIN, la commission accorde le report de la rencontre à une date ultérieure.*

**Championnat U16 D3. A.**

Courriel de la DJS du 08/10/21, nous informant l'attribution d'un créneau horaire pour le club de Ternes à Paul Faber dimanche à 11h00.

*La commission prend note et programme tous les matchs du Ternes PO à domicile à 11h00 au stade Paul Faber.*

**Championnat U16 D2 et D3.**

Courriel de RC Paris 10 du 12/10/21 demandant une dérogation de classement de terrain Déjerine 2 pour la saison 21/22.

*Hors présence de M. Anthony PINTO, la commission accorde la dérogation au club de RC Paris 10 pour la saison 2021/2022.*

**Match n° 23957384 : TROPS / ESC XV coupe 75 U16 du 10/10/21.**

Courriel de Trops demandant le report de la rencontre après plusieurs tentatives d'avoir un créneau auprès de la DJS.

*La commission accorde le report de la rencontre à une date ultérieure.*

## DIVERS TOUTES CATEGORIES ET FORFAITS

### **Match n° 23927066 : US Speals / Paris 15 AC seniors D4. C du 10/10/21**

Courriel de Paris 15 AC du 10/10/21 Nous informant l'absence de l'US Speals sur le lieu de la rencontre.

*La commission enregistre le 2<sup>ème</sup> forfait de Speals US et lui inflige une amende de 40€ (cf annexe financière).*

### **Match n° 23460232 : Maccabi de Paris / Paris Arc en Ciel seniors F. D1 du 09 /10/21.**

Courriel de Maccabi Paris du 08/10/21 qui déclare son 2<sup>ème</sup> forfait avisé.

*La commission enregistre le 2<sup>ème</sup> forfait de Maccabi de Paris.*

### **Match n° 23460228 : Solitaires FC / La Camillienne seniors F. D1 du 09 /10/21.**

Courriel de Solitaires FC du 06/10/21 qui déclare son forfait avisé.

*La commission enregistre le 2<sup>ème</sup> forfait de Solitaires FC.*

### **Match n° 23963669 : OP 15.12 / ES 16<sup>ème</sup> Anciens D2.B du 10/10/21.**

Courriel de l'ES 16<sup>ème</sup> du 12/10/21, nous informant de l'absence de OP 15.12.

*La commission enregistre le 2<sup>ème</sup> forfait et lui inflige une amende de 40€. (cf annexe financière).*

### **Championnat Anciens D2. B.**

Courriel de OP 15.12 du 12/10/21, qui déclare forfait général.

*La commission enregistre le forfait général de l'OP 15.12, et lui inflige une amende de 100€ (cf annexe financière).*

### **Match n°23427329 : Enfants Passy 2 / ES Parisienne 3 U14 D3. C. du 09/10/21.**

Courriel de Enfants de Passy du 10/10/21 nous informant l'absence de l'ES Parisienne le jour de la rencontre.

*La commission enregistre le 1<sup>er</sup> forfait de l'ES Parisienne, et lui inflige une amende de 40€ (cf annexe financière).*

### **Match n° 23965444 : Pitray Olier 4 / Enfants GO - U18 D3.C du 03/10/21.**

Rapport de Pitray Olier demandé par la commission du 05/10/21.

*La commission enregistre le 1<sup>er</sup> forfait retard de Enfants Goutte d'Or.*

## TIRAGES DES COUPES DEPARTEMENTALES

### **COUPE 75 SENIORS**

Tour de cadrage le 28/11/21

### **COUPE 75 U18**

1/16 de finale le 09/01/22

1/8 de finale le 20/02/22

### **COUPE 75 U16**

1/16 de finale le 24/10/21

1/8 de finale le 28/11/21

### **COUPE 75 U14**

tour de cadrage le 23/10/21

1/16 de finale le 27/11/21

### **COUPE 75 Anciens**

tour de cadrage le 28/11/21

1/8 de finale 09/01/22